

Le Medef appelle au renforcement du programme Erasmus +

Publié le 17 avril 2025

Par la voix de son président, Patrick Martin, le Medef apporte son soutien à la tribune appelant les institutions européennes à renforcer le programme Erasmus + dans le cadre des négociations budgétaires pour la période 2028-2034.

Publié dans La Tribune dimanche du 13 avril, ce texte impulsé par le Cercle Erasmus +, est cosigné par plus de 60 personnalités qui s'engagent pour la citoyenneté européenne, le dialogue interculturel, l'éducation, la formation, la culture et le sport pour notre jeunesse.

Pour le Medef, soutenir Erasmus +, c'est affirmer notre attachement à une Europe qui met le transfert de compétences et l'internationalisation de ses citoyens au cœur de ses priorités. C'est également défendre un dispositif qui profite directement aux jeunes, aux entreprises et aux territoires.

Erasmus + favorise l'ouverture, la mobilité et l'adaptabilité des jeunes et bénéficie directement aux entreprises en contribuant à former une main-d'œuvre mieux préparée aux enjeux internationaux. Le soutien du Medef à cette tribune s'inscrit dans une démarche cohérente avec ses priorités, notamment en faveur du développement de mobilités pour les apprentis : renforcer l'employabilité, valoriser l'apprentissage et anticiper les compétences de demain en lien avec les besoins des entreprises. Il faut donc un budget ambitieux pour ce programme qui ne peut actuellement financer que 50 % de la demande. Au-delà de son rôle éducatif, Erasmus + est un levier pour l'inclusion, la citoyenneté européenne et le respect de la démocratie.

[>> Consulter la tribune et la liste des signataires](#)

[>> Télécharger au manifeste du Medef pour la mobilité des apprentis au format PDF](#)